

COMMUNICATIONS - AFFAIRES DIVERSES**Communication de M. le Maire**

«M. LE MAIRE : Je précise que nous avons parmi nous nos amis du CFA Hilaire de Chardonnet, dont je salue le nouveau Président notre ami Bernard BARTHOD, taxi, bien connu à Besançon Président des taxis et le Directeur du CFA aussi bien connu, Patrick MAIGRET qui nous offrent la galette. On les en remercie et on les applaudit (applaudissements). Je voudrais juste donner une précision quand même puisqu'on parle de galette -elle est très bonne celle du CFA- mais une précision qui peut intéresser aussi la presse. On parle souvent de boulanger et on me demande pourquoi j'autorise que de nouvelles boulangeries s'ouvrent à côté d'autres boulangeries dans certains quartiers de Besançon. On me le reproche souvent. Il faut que vous sachiez une chose, c'est que lorsqu'un boulanger veut s'implanter dans un quartier, il ne demande pas l'autorisation au Maire, c'est la liberté du commerce et bien souvent, je le découvre en lisant la presse régionale ou locale. Et même s'il y en a déjà 4 dans un même quartier, il peut encore y en avoir une cinquième ou une sixième. C'est une précision parce que je me suis fait apostropher par rapport à cela et je n'y peux absolument rien. C'est le même problème pour les restaurants, il y a des rues où il n'y a que des restaurants, quand il en revient un nouveau on ne demande pas l'autorisation au Maire.

M. Pascal BONNET : En fait vous voulez dire par là que le Maire n'est pas à la baguette pour ces questions-là ?

M. LE MAIRE : C'est ça, excellent ! (applaudissements)».

Dont acte.